

**Dynamiques migratoires et développement durable :
vers de nouvelles réflexions**

Audrey AKNIN
Université de Versailles Saint-Quentin
C3ED, UMR IRD-UVSQ n°063

INTRODUCTION

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement établit que les politiques démographiques sont un enjeu à part entière du développement durable¹. Quelques années plus tard, le huitième principe de la Déclaration de Rio stipule que « pour parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous, les Etats doivent réduire et éliminer les modes de production et de consommation non soutenables et promouvoir des politiques démographiques appropriées. » Ces enjeux démographiques, leurs liens avec la croissance économique et un développement durable seront également un thème central de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement qui s'est tenue au Caire en 1994.

Les relations entre population et environnement ne constituent pas toutefois une problématique récente ; la recherche d'une croissance démographique optimale en regard de la disponibilité des ressources naturelles (en particulier les ressources alimentaires) trouve ses sources dans l'Antiquité. Cette question, formalisée au 18^{ème} siècle par les travaux de T. Malthus, marquera les réflexions des auteurs classiques et marginalistes au travers de l'idée de taille optimale de la population. Ce point de vue malthusien se fait également jour dans la notion de capacité de charge ou les travaux du Club de Rome, tels Meadows et al. (1977). L'augmentation de la population est en effet un enjeu des plus cruciaux : entre 1900 et 2000 la population mondiale a crû de 1.6 milliards à 6.1 milliards d'individus (Nations Unies, 2001). La dynamique des populations n'est cependant pas limitée à la naissance et à la mort, au cours de sa vie, un individu est souvent conduit à se déplacer, à migrer.

Si l'accroissement naturel est facilement estimable, la migration pose davantage problème. Son principal indicateur, le solde migratoire net, provient de la comparaison de deux recensements ; il est calculé par la différence entre l'accroissement intercensitaire et la balance des naissances et des décès correspondants (Vallin, 1995). Les recensements peuvent enregistrer, en plus des lieux de naissance et de résidence au moment de la collecte, le dernier lieu de résidence antérieur. La fiabilité du solde migratoire est néanmoins dépendante de la régularité et de l'exhaustivité des recensements nationaux, une grande partie des migrations échappent de ce fait à l'évaluation statistique.

Les Nations Unies estiment cependant, sur la base des données censitaires des années 1980, que plus de 100 millions² de personnes ne résident pas à l'endroit où elles sont nées. Ces migrants se répartissent entre l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (36 millions), l'Europe occidentale et orientale (plus de 23 millions), l'Amérique du Nord (plus de 20 millions), l'Afrique sub-saharienne (10 millions), l'Amérique Latine et les Caraïbes (6 millions) et l'Océanie (4 millions), la plupart sont originaires de pays en développement. Derrière ces chiffres se cachent des situations individuelles très diverses : des travailleurs peu qualifiés, des « cerveaux », des réfugiés politiques demandeurs d'asile, des personnes forcées de quitter

¹ Le concept de développement durable que nous retenons est celui d'un « développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. » (WCED, 1987, p. 43).

² Ces chiffres tiennent compte des populations réfugiées.

leur pays ou leur région à la suite d'une catastrophe écologique (pollution, cyclone, etc.). Au-delà de leurs motifs, les migrations ont de fortes conséquences économiques sur les zones de départ et d'arrivée. Il apparaît alors indispensable de se préoccuper de la durabilité du développement en regard des conditions de vie de ces populations.

Au cours des trente dernières années, les éléments explicatifs avancés par les économistes ont considérablement évolué, et deux temps forts se dégagent. Dans les années 1970, l'urbanisation rapide et la croissance du chômage urbain dans les pays en développement placent l'examen des causes et des facteurs de la migration au premier plan. Les migrants représentant alors la plus grande part de la force de travail, du fait de l'exode¹, il s'agissait de comprendre les causes de ces déplacements massifs. Dans la majorité des travaux, les migrants étaient attirés vers les villes ou les pays étrangers pour y percevoir un salaire plus élevé et leur décision était celle d'un individu isolé. En outre, les recommandations de politiques économiques visaient une réduction, voire une suppression, des flux de migrants en supprimant l'écart de rémunérations. Dans les années 1980, à la suite des échecs répétés des politiques migratoires restrictives, les analyses économiques vont se trouver modifiées sous l'impulsion de la *Nouvelle Economie des Migrations*. Cette théorie avance trois nouveaux arguments explicatifs :

- La décision de migration n'est pas le résultat de la décision d'un individu isolé mais de familles.
- Ces dernières, vivant en zone rurale, n'ont pas accès aux marchés de l'assurance et du crédit. Cette situation est une des causes principales des pratiques de diversification des revenus dont fait partie la migration. Cette stratégie, en procurant un revenu alternatif, limite les conséquences économiques des risques.
- Pour cette raison, la migration est fondée sur un contrat d'assurance implicite entre le migrant et sa famille, contrat dont une clause stipule des versements de fonds.

Cette modification de l'analyse théorique des migrations² représente parfaitement le courant contemporain de la micro-économie du développement qui insiste sur les asymétries d'information, l'incomplétude des marchés et le rôle des collectifs (famille, communautés ou villages). Nous allons insister ici sur deux aspects de l'évolution de l'analyse économique des migrations : le passage des approches individuelles à la notion de stratégie collective et, par conséquent, le renouvellement de l'examen des motifs de migration.

C'est dans cette perspective que s'est tenue la séance du vendredi 8 juin 2001 du Séminaire GEMDEV, présidée par Philippe Cadène³ et consacrée aux stratégies familiales de migration. Les textes présentés illustrent parfaitement l'empreinte de la Nouvelle Economie des Migrations ; les deux contributions s'attachent en effet successivement aux motifs qui gouvernent les comportements des transferts et à la conséquence d'une réduction des coûts migratoires sur l'organisation familiale de la migration.

¹ Il s'agissait à l'époque d'un exode principalement rural.

² D. Massey et al. (1993) proposent une vaste présentation des théories en la matière.

³ Philippe Cadène est Professeur de géographie à l'Université de Paris VII et chercheur au SEDET (Sociétés en Développement dans l'Espace et dans le Temps). Spécialiste de l'Inde, il exerce également ses activités à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dans le laboratoire CEIAS (Centre d'Etudes sur l'Inde et l'Asie du Sud).

I. LA DIMENSION FAMILIALE DE LA MIGRATION : UN BILAN DES ANALYSES ECONOMIQUES DES TRENTE DERNIERES ANNEES

Il n'existe pas de théorie unique des migrations, tant les mécanismes à l'œuvre sont complexes et singuliers. Parmi les contributions qui se sont focalisées sur les motifs de la migration, trois approches se distinguent et se complètent.

Stark (1991), fondateur et principal représentant de la *Nouvelle Economie des Migrations*, insiste sur les insuffisances de ses prédécesseurs, en particulier leur appréhension trop naïve des activités agricoles et leur démarche exclusivement individualiste. Les modèles de Harris et Todaro (1970) et de Todaro (1969) sont les principaux objets de cette critique. Ils sont eux-mêmes élaborés sur la base des travaux de Lewis (1954).

Le « modèle de développement économique avec offre illimitée de travail »¹ examine les effets d'un excédent structurel de main-d'œuvre dans un secteur traditionnel sur la répartition des revenus et le processus de développement. Dans la contribution de Lewis (1954), le secteur capitaliste doit croître pour permettre le développement et pour cela il a besoin de main-d'œuvre : la migration est alors analysée comme un processus d'assèchement du surplus structurel, cependant ces mouvements de population ne sont pas issus d'un calcul économique explicite.

A la fin des années 1960, les réflexions se poursuivent dans des approches plus orthodoxes, focalisées sur l'articulation entre agriculture et industrie. Ces modèles utilisent un agent représentatif et recherchent un équilibre dans l'allocation de la force de travail, alors que les années 1970 sont marquées par l'aggravation du chômage dans les villes des pays en développement. De ce point de vue, ils sont une tentative de conciliation théorique entre migration de travail et situation de chômage. Ces travaux ont été qualifiés de probabilistes (Zenou, 1995) en raison de leur utilisation des probabilités pour souligner le caractère rationnel de la migration en dépit du chômage. Ainsi le migrant compare-t-il son revenu rural à son salaire urbain attendu, la migration se produisant si ce salaire urbain excède le revenu rural. Que l'approche retenue soit statique (Harris et Todaro, 1970) ou dynamique (Todaro, 1969), les conclusions sont les suivantes : d'une part, la migration de travail est économiquement justifiée – parce que le décideur incorpore l'existence du chômage urbain dans sa fonction objectif, et d'autre part le développement économique ne peut échapper au chômage urbain.

Deux remarques peuvent cependant être adressées aux travaux probabilistes :

- La migration n'est motivée que par des considérations salariales et le revenu rural est considéré comme certain. Ce postulat occulte la dimension hautement aléatoire de la production agricole dans les pays en développement.
- Quant au salaire urbain attendu, aucune variable purement aléatoire ne lui est incorporée, il s'ensuit que l'utilité du migrant potentiel est très différente de l'utilité espérée sous-jacente à la théorie de la décision (von Neumann et Morgenstern, 1944).

¹ Titre de l'article de Lewis (1954).

Pour ces raisons, Stark (1991) propose un nouveau cadre pour l'analyse économique des migrations de travail. En montrant comment l'attitude d'une famille de paysans envers le risque peut conduire à la migration d'un de ses membres, Stark et Levhari (1982) avancent une hypothèse de choix de portefeuille. La migration d'un ou de plusieurs membres du ménage assure une dispersion des sources de revenu et permet éventuellement l'adoption de techniques de production plus risquées que les techniques traditionnelles grâce au versement de transferts.

En effet, l'essentiel des revenus des ménages d'où sont issus les migrants trouve sa source dans les activités agricoles et notamment les cultures. Cette activité est sensible aux aléas climatiques et aux variations des cours des produits agricoles. En outre, les ménages paysans, de par l'importance de leur autoconsommation sont à la fois des producteurs et des consommateurs. La conjonction de ces deux caractéristiques permet aux tenants de la *nouvelle économie des migrations de travail* d'avancer une hypothèse d'aversion pour le risque qui justifie les pratiques de diversification des activités. La migration s'apparente à une « décision contre la nature »¹, les écarts de revenu – réels ou escomptés – entre les zones de départ et d'accueil n'étant plus la condition explicative du mouvement migratoire. Cette analyse jette un nouvel éclairage sur les migrations : les migrants sont « poussés », non pas pour gagner davantage, mais pour gagner « autrement ».

II. LE ROLE DE L'ASSURANCE ET DES RESEAUX DANS LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE

Aux analyses sur les motifs de l'acte migratoire en tant que tel, viennent s'ajouter des réflexions sur les conditions de la pérennité de ces déplacements de population.

En insistant sur le rôle de la famille, l'aversion pour le risque et les défaillances du marché dans les zones d'émigration, la *Nouvelle Economie des Migrations* n'est pas uniquement une théorie de la décision de migration, elle est également une théorie du contrat de migration. La famille présente en effet des avantages en terme de contrôle puisque les parties sont engagées dans une relation personnelle et de long terme. Les transferts ont fait l'objet de plusieurs travaux théoriques (Lambert, 1994 ; Stark, 1991) et empiriques (de la Brière et al., 1997 ; Hoddinott, 1994 ; Lucas et Stark, 1985), la famille y est au centre du dispositif contractuel.

Ainsi Flore Gubert cherche-t-elle à vérifier si le comportement de transfert des migrants de la région de Kayes au Mali est guidé par des motifs d'assurance. Plus précisément, elle s'attache à valider empiriquement l'hypothèse de la *Nouvelle Economie des Migrations* selon laquelle la migration est une solution palliative de l'absence des marchés du crédit et de l'assurance dans les pays en développement. Dans cette perspective, le migrant fournit une assurance contre une mauvaise récolte, une maladie, etc. La relation d'assurance prend la forme d'une relation d'agence dans laquelle la famille (le principal) maximise son utilité collective sous la contrainte d'acceptabilité du contrat de migration par le migrant (l'agent). Il existe alors un risque

¹ Expression de Favereau (1996) lorsqu'il évoque la théorie de l'utilité espérée.

moral puisque le migrant peut réduire, voire interrompre définitivement, le versement de fonds ; rompant alors le contrat qui le lie à sa famille. Le principal cherche donc la couverture optimale et la prime à payer au migrant. Il s'agit de déterminer d'une part le montant de la prime qui rende le contrat mutuellement acceptable et d'autre part de maximiser l'utilité du principal sous réserve de la participation de l'agent. Les données collectées par Flore Gubert dans huit villages de la région de Kayes, au Mali, montrent que les variations climatiques sont le principal élément de la variabilité des revenus agricoles et révèlent la place importante des transferts dans le revenu des familles dont un ou des membres sont en migration. Sur la base de ces informations, l'auteur propose une analyse économétrique qui vient étayer l'hypothèse du contrat d'assurance entre les migrants et leur famille d'origine, et que les risques liés aux activités agricoles ou les risques de maladie ou de décès sont couverts par les envois de fonds. Cette conclusion établit par ailleurs que ces accords informels d'assurance connaissent une certaine pérennité.

Yvan Urunuela s'intéresse également à la place des accords non marchands dans les phénomènes migratoires en privilégiant une approche par les coûts de la migration et le rôle des réseaux de migrants dans la réduction de ces coûts. Le rôle des communautés d'origine dans l'accès des migrants à un emploi, dans les pays développés comme dans les pays en développement, est un phénomène connu des démographes (Caldwell, 1969), des sociologues (Tilly et Brown, 1967) et des économistes (Banerjee, 1983 ; Bhattacharyya, 1985 ; Gibbs, 1994 ; Greenwood, 1985 ; Mincer, 1978). Les travaux économiques plus récents présentent les réseaux de migrants selon deux perspectives :

- Les réseaux facilitant l'insertion professionnelle où les anciens migrants fournissent des informations sur les opportunités d'emploi (Montgomery, 1991 ; Poot, 1996).
- Les réseaux réducteurs des coûts de la migration (Carrington et al., 1996 ; Chau, 1997). Les coûts de déplacement diminuent avec l'accumulation d'un stock de migrants au travers de la prise en charge des nouveaux arrivés (hébergement temporaire, atténuation des coûts « psychologiques »), chaque candidat à la migration prend en compte dans sa décision l'existence du stock de migrants.

Ces modèles se situent dans la perspective de comparaison intersectorielle ou géographique des revenus, le migrant endogénéise l'existence du réseau dans son calcul coûts-bénéfices, un salaire plus élevé constituant le bénéfice de la migration. Ils mettent également en lumière l'existence d'un seuil dans la constitution du stock de migrants ; en deçà de ce seuil, la migration ne se perpétue pas, au-delà, elle crée sa propre demande et conduit à l'existence de couloirs de migration entre des zones de départ et d'arrivée précises. Suivant cette démarche, Yvan Urunuela s'interroge sur les effets d'une réduction des coûts migratoires sur la dynamique des déplacements de population. A l'issue d'une typologie des coûts migratoires et d'une revue de la littérature théorique la plus récente, l'auteur formule deux hypothèses quant aux conséquences d'une diminution des coûts de la migration. La première repose sur un accroissement des flux de migrants, la seconde, sur une accumulation de capital social en substitution au capital monétaire.

Sur la base de l'évolution de l'émigration guadeloupéenne en France entre 1945 et 2000, l'auteur met au jour l'existence d'un système migratoire organisé, institutionnalisé et prenant en charge une partie des coûts. Il souligne également l'émergence dans les années 1980 d'une migration spontanée qui s'est maintenue depuis. Ce mouvement a été accompagné d'une réduction de certains coûts (en particulier les coûts de transport) et de l'internalisation d'autres coûts par les familles (hébergement, nourriture, information, etc.). De ce fait, un migrant guadeloupéen peut facilement financer sa migration, voire auto-financer les coûts qui restent à sa seule charge. La diminution des coûts migratoires et le contrat familial ont permis :

- Le passage d'une migration induite par des considérations salariales à une migration pour des motifs plus variés (éducation, acquisition d'une expérience professionnelle).
- Le glissement d'une migration définitive à des mouvements plus circulaires.
- La transition d'une solidarité familiale orientée vers les transferts de fonds à une solidarité tournée vers des échanges de services.

Il apparaît donc qu'une réduction des coûts de la migration n'a pas remis en cause mais a plutôt modifié les éléments de la stratégie familiale des guadeloupéens en France.

A la suite de ces deux interventions Philippe Cadène a évoqué le caractère fondamental du thème de la migration dans une problématique de développement et a souligné que les contributions présentées participaient d'un même modèle explicatif qui met en avant la place des liens familiaux dans les dynamiques migratoires. Il a également mis en exergue la dimension politique de ces phénomènes, en particulier dans le processus d'intégration des territoires, de la mise en relation des localités dans un contexte de globalisation et de recomposition de la géographie économique.

CONCLUSION

Pour conclure, il serait abusif de tirer des recommandations générales tant les situations présentées sont variables en regard des stratégies familiales ou de la constitution des réseaux. Chaque terrain, chaque contexte demeure particulier.

Il apparaît cependant que les migrations ne sont pas sans effet sur les pays de départ. Pour Teitelbaum et Russel (1994) les gouvernements des pays en développement encouragent implicitement les déplacements. Par exemple, l'Egypte, le Sri Lanka et l'Inde sont dotés de systèmes éducatifs performants qui conduisent sur le marché du travail des personnes qualifiées qui ne rencontrent aucune offre locale et se trouvent, d'une certaine manière, « contraints » de migrer. Néanmoins, une émigration massive et soutenue peut exposer ces pays à un fort risque d'instabilité économique et politique, notamment en cas de retour des migrants ou d'une interruption voire d'un renversement des flux de transferts monétaires. On peut en effet se demander dans quelle mesure ces transferts ne sont-ils pas les symptômes d'une économie nationale sous perfusion, notamment dans le cas des économies insulaires ou des petites économies ouvertes. Alors que les débats entourant les relations entre transferts

monétaires et développement ne sont pas encore tranchés, il demeure évident que les fonds issus des migrations sont une source importante de financement. En 1989, la Banque mondiale évaluait à 31 milliards de dollars le montant officiel des transferts nets (il atteignait 21 milliards en 1980). Ce chiffre représente les deux tiers du montant de l'aide au développement versée par la Banque en 1988. Pour les pays d'accueil, se posent d'autres questions. Si nul ne peut affirmer que l'immigration est un facteur aggravant du chômage, il semble exister un écart entre le taux de chômage des travailleurs nationaux et celui que connaissent les travailleurs étrangers. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, 2001), les immigrants dans l'Union européenne sont confrontés à un taux de chômage plus élevé et un salaire plus faible au moment de leur arrivée.

Si ces phénomènes soulèvent des questions quant aux politiques économiques en matière de contrôle des frontières ou d'aide au développement, ils comportent également une dimension environnementale non négligeable. Nous pouvons en effet nous interroger sur les conséquences d'un départ continu de populations sur la désertification. De la même manière, quels seraient les effets en termes de changement climatique d'un accroissement de la population dans les zones d'accueil et de départ ? Force est de constater qu'à l'instar des problèmes environnementaux, les migrations ont acquis désormais une dimension globale.

BIBLIOGRAPHIE

- BANERJEE B., 1983, « Social Networks in the Migration Process : Empirical Evidence on Chain Migration in India », *The Journal of Developing Areas*, 17, pp. 185-196.
- BHATTACHARYYA B., 1985, « The role of Family Decision in Internal Migration », *The Journal of Development Economics*, 18, pp. 51-66.
- BRIERE (de la) B., Janvry (de) A. et E. SADOULET, 1997, « Why do Migrants Remit? An Analysis for the Dominican Sierra », *Food Consumption and Nutrition Division Discussion Papers*, n°37, International Food Policy Research Institute, Washington, D. C.
- CALDWELL J., 1969, *African Rural-Urban Migration*, Australian National University Press, Canberra.
- CARRINGTON W., DETRAGIACHE E. et T. VISHWANATH, 1996, « Migration with Endogenous Moving Costs », *The American Economic Review*, 86, pp. 909-930.
- CHAU N., 1997, « The Pattern of Migration with Variable Migration Cost », *The Journal of Regional Science*, 37, pp. 35-54.
- FAVEREAU O., 1996, « Rationalité », Projet d'article pour *l'Encyclopédie de gestion*, Université de Nanterre, mimeo.
- GIBBS R., 1994, « The Information Effect of Origin on Migrants' Job Search Behavior », *The Journal of Regional Science*, 34, pp. 163-178.
- GREENWOOD M., 1985, « Human Migration : Theory, Models and Empirical Results », *The Journal of Regional Science*, 25, pp.521-567.
- HARRIS J. et M. TODARO, 1970, « Migration, Unemployment and Development : A Two-Sector Analysis », *The American Economic Review*, 60, pp. 126-142.

- HODDINOTT J., 1994, « A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya », *The Oxford Economic Papers*, 46, pp. 459-476.
- LAMBERT S., 1994, « La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte d'Ivoire », *Revue d'Economie du Développement*, 2-1994, pp. 3-39.
- LEWIS A., 1954, « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 22, pp. 139-191.
- LUCAS R. et O. STARK, 1985, « Motivations to Remit : Evidence from Botswana », *The Journal of Political Economy*, 93, pp. 901-918.
- MASSEY D., ARANGO J., KOUAOUICI A., PELLEGRINO A., et E. TAYLOR, 1993, « Theories of international migration : A review and appraisal », *Population and Development Review*, 19(3), pp. 431-465.
- MEADOWS D., BEHRENS W. et R. NAILL, 1977, *Dynamique de la croissance dans un monde fini*, Economica, Paris.
- MINCER J., 1978, « Family Migration Decisions », *The Journal of Political Economy*, 86, pp. 749-773.
- MONTGOMERY J., 1991, « Social Networks and Labor-Market Outcomes : Toward an Economic Interpretation », *The American Economic Review*, 81, pp. 1408-1418.
- NATIONS UNIES, 2001, « World population prospects : the 2000 revision, highlights », *Population Division, Department of Economic and Social Affairs, Working Paper n° 165*, New York.
- NEUMANN (von) J. et O. MORGENSTERN, 1944, *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton University Press, Princeton.
- OCDE, 2001, *Trends in Immigration and Economic Consequences*, Economic Department Working Papers, n°284, June.
- POOT J., 1996, « Information, Communication and Networks in International Migration Systems », *The Annals of Regional Science*, 30, pp. 55-73.
- STARK O. et D. LEVHARI, 1982, « On Migration and Risk in Less Developed Countries », *Economic Development and Cultural Change*, 31, pp. 191-196.
- STARK O., 1991, *The Migration of Labor*, Basil Blackwell, Oxford.
- TEITELBAUM M. et S. RUSSELL., 1994, « Fertility, International Migration, and Development », In : Cassen R. (ed.), *Population and Development : Old Debates, New Conclusions*, Transaction Publishers, New Brunswick, pp. 229-252.
- TILLY Ch. et H. BROWN, 1967, « On Uprooting, Kinship, and the Auspices of Migration », *The International Journal of Comparative Sociology*, 8, pp. 139-164.
- TODARO M., 1969, « A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries », *The American Economic Review*, 59, pp. 138-148.
- VALLIN J., 1995, *La démographie*, Collection Repères, La Découverte, Paris.
- World Commission on Environment and Development (WCED), 1987, *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford.
- ZENOU Y., 1995, « Chômage urbain et migration dans les pays en développement », *Revue d'Economie Politique*, 105, pp. 293-314.